



LETTRE AUX AMIS DE GUERANDE

N° 77 - mi-novembre 2020

Personnalité guérandaise : Michel JUDIC

Une carrière guérandaise

Imaginons l'espace d'un instant Guérande dans les années 1950-1960 : très peu de voitures puisque l'on pouvait circuler rue Saint-Michel et se croiser autour des remparts, les rues étant à double sens. Si la plupart des commerces avaient des devantures semblables sans avancées sur le trottoir et des plaques émaillées alléchantes (Pingouin, Bas Minuit, Piles Mazda, Antargaz, Idéal Standard), c'est bien dans cette rue aux pavés disjoints et luisants sous la pluie que l'offre de magasins attirait le plus de monde : quincaillerie, droguerie, plomberie, coiffure et un photographe (Dupont) mais pas encore de restaurant ou de crêperie.

Michel Judic était commerçant dans l'âme mais pas dans la charcuterie comme son grand-père, son père et son frère ou sa famille. Passionné de photo, il fut apprenti en 1960 chez Mr Durandet à La Baule et devint « Meilleur apprenti » en 1963, à une époque où on retouchait les négatifs au crayon ! Après l'armée (au service cinéma mais aussi judoka), il travailla chez des photographes à Nantes et à Vannes. Marié le 14 février 1966 à Micheline qui l'a beaucoup soutenu, sa passion pour la photo ne se démentait pas, même s'il fut livreur de télévisions ou gardien de nuit dans un hôtel. Enfin, le 1^{er} octobre 1966, il rachète le magasin de M. Dupont pour ouvrir le studio Michaël au n° 6 de la rue Saint Michel (M. Lenoir avait succédé à M. Rouxel, photographe place de la Psallete ; il s'installera ensuite rue Saint-Michel à la place de la boulangerie Dugast en 1968).

Sans argent, les débuts sont délicats et la concurrence difficile, d'autant qu'il fallait refaire l'intérieur du magasin, sans parler de la vitrine ! Mais à partir de 1969 comme grand nombre de photographes de l'époque restés célèbres, ce sont les événements familiaux qui mettront en valeur son travail : les mariages avec leurs poses nécessaires faisant l'objet de nombreux clichés (sauf le jour où la mariée s'évanouit lors de la cérémonie !), les anniversaires, etc.

Travaillant à la chambre (avec objectif, système d'obturation et support) au début puis en couleur en 1970 (ayant recours à des laboratoires extérieurs jusqu'en 1977, année de l'acquisition de son propre labo), c'est autant les monuments

emblématiques de Guérande (dont la collégiale) et les paysages côtiers qu'il mit en exergue.

Au Studio Michaël (pour éviter Michel), il avait un véritable art du portrait (cette mise en lumière des visages toute autre qu'une simple photo d'identité) et confia à sa femme et à ses enfants la tenue de l'entreprise (conseils et vente d'appareils, service après-vente de qualité), se consacrant à des reportages variés.

Membre de l'Union des commerçants, il fut un défenseur passionné du commerce local de l'intramuros jusqu'à son décès au début de l'été 2009. Le magasin ayant fermé le 31 octobre 2013, deux de ses enfants (Nicolas et Véronique) en poursuivent l'activité à la Baule.

Un bénévole exemplaire

Son sens de l'accueil, son sourire, sa disponibilité ont façonné « l'image » de bénévole de Michel Judic. Sportif dans l'âme (gym, fondateur du club de judo, gardien de foot bondissant, sa mère se plaçait près du but pour le voir à Colveu), il fut surtout passionné de voile (et toujours de nombreux championnats de judo). Après le dériveur 505 de 1970 à 1978 au Cercle Nautique Le Pouliguen La Baule (CNPB), il participa à de nombreuses compétitions dont : le Spi Ouest France à la Trinité sur Mer (2^e place sur Ar Bigouden) en 1981, le Championnat du monde en Ecosse à Troon en 1984 (7^e place et 5^e Français), le Spi Ouest France en 1986 (1^{ère} place) sur first class 8 « Miniv », le Spi Ouest France en l'an 2000 1^{er} aussi sur « Half Red » (photo La grand largue 2000 – 2002), quelques étapes du Tour de France à la voile avec son frère Emile.

Il adorait par ailleurs se déguiser et faire du théâtre au cinéma « Familial » et fut un fidèle des « Amis de Guérande » et de la défense du Patrimoine.

De sa démarche chaloupée reconnaissable lors de ses reportages, celui qui avait failli mourir à 3 ans de paralysie (mais fut soigné jour et nuit par les bonnes sœurs) fit de son parcours un hymne à la joie de vivre qui a marqué des générations de Guérandais et de touristes de passage.

Œuvrant beaucoup pour la mairie au cours de ses trois mandats successifs, dont le dernier d'adjoint aux écoles (élu en 1971 sur la liste de Michel Rabreau, il fut aussi beaucoup pris par le judo et la tenue du magasin). Il reçut la médaille de la ville en 2009, puis le titre de Maire-adjoint honoraire pour son dévouement et son sens du service public.

Michel RIVALLAND

« Ca s'est passé hier ... »

D'après une « brève » trouvée dans un journal.

Chien écrasé

Nous sommes en 1927. En cette journée du 27 juin vers 9 heures du matin, le Maire et Conseiller Général de notre jolie ville, Émile Pourieux (père), accompagné d'une de ses filles, Anne, quitte Guérande pour se rendre à Nantes dans son automobile. À cette époque, pas de quatre voies, le trajet empreinte le Grand Chemin guérandais jusqu'à Saint-Nazaire en passant par Montoir, traverse le bourg de Savenay, et continue jusqu'à Nantes.

M. le Maire, au volant, et sa fille s'engagent dans Savenay par une petite route de campagne, la rue de Bel-Air, quand, soudain, un jeune chien appartenant à un entrepreneur local, M. Émile Allaire, échappant à son maître, traverse la route juste sous ses roues. Les voitures sont grosses et lourdes, leurs manœuvres mal aisées, pas de rétroviseur extérieur et leur bruit important. Émile Pourieux converse-t-il avec sa fille ou surveille-t-il sa route attentivement ? Les voies en ce début de XX^{ème} siècle ne sont pas encore très carrossables. Toujours est-il que notre pauvre Maire ne se rend compte de rien et poursuit son chemin paisiblement. M. Allaire, assiste impuissant au drame. Malheureux et furieux de ne pas voir la voiture s'arrêter, l'entrepreneur saute au volant de son automobile et s'engage dans une course poursuite, gesticulant, vociférant, poussant son auto de toute sa vitesse possible, klaxonnant. Mais lisons plutôt « *Le quotidien* » du 12 septembre 1927.

Le prix d'une gifle

Giflé, un conseiller général obtient 500 francs de dommages-intérêts

SAINT-NAZAIRE, 10 septembre. — M. Pourieux, maire de Guérande, conseiller général, se rendait à Nantes avec Mlle Pourieux quand, en traversant le bourg de Savenay, il écrasa, sans s'en apercevoir, le jeune chien de M. Allaire, entrepreneur, et continua sa route.

Ce que voyant, M. Allaire sauta dans son auto, le rejoignit à deux kilomètres du bourg et lui barra la route. M. Pourieux s'étant arrêté, M. Allaire vint vers lui, ouvrit violemment l'auto, en tira M. Pourieux et le gifla sans savoir à qui il avait affaire.

A la gendarmerie de Savenay, il aurait voulu obtenir le retrait de la plainte de M. Pourieux, mais celui-ci s'y refusa.

Le tribunal correctionnel, appelé à juger cette affaire, a condamné M. Allaire à 500 francs de dommages-intérêts et 200 francs d'amende.

Le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire appelé à juger cette affaire en son audience du 10 septembre 1927, rendit son verdict et condamna

Émile Allaire à 500 francs de dommages-intérêts et 200 francs d'amende.



L'histoire ne nous dit pas dans quel état était le petit chien. Cependant, cette mésaventure fut relatée dans plus de dix journaux dans toute la France. L'un d'entre eux, « *Le Lorrain* », conclut son article par ces mots : « *D'aucuns trouveront exagéré le prix demandé pour une gifle à un conseiller général. Mais l'honorable M. Pourieux étant également Maire de Guérande, il y a lieu de penser que l'injure à lui faite attaquait une personnalité deux fois marquée du suffrage universel. Les mathématiciens pourraient, sur ces données de la Loire-Inférieure, chercher combien coûterait une gifle à un Parlementaire ... mais ce qui est difficile à calculer, c'est ce que la gifle coûterait au gifleur si le giflé était un homme prompt à la riposte et pouvant la donner facilement.* »

Peut-être aurait-il fallu que ces deux conducteurs prennent connaissance de ce petit poème paru dans le Phare de la Loire quelques mois plus tôt, en janvier 1927, les « Dix commandements du chauffeur ».

Petite Auto-Chronique

LES COMMANDEMENTS DU CHAUFFEUR

Ta carrosserie tu laveras
Besoin ou pas, une fois l'an.

Ta direction vérifieras
Afin de vivre longuement.

Ton huile vidangeras
Chaque mois fort proprement

Dans les rues tu corneras
Pour bien assourdir les passants.

Les chiens point n'écraseras,
Pour qu'on n't'en fasse pas autant
Quant « pedibus cum jambis » iras,
En suivant un enterrement.

Les charretiers éviteras,
Car ils t'eng... bougrement.

Les piétons point n'éclabousseras.
Mets-toi dans leur peau un instant

Voiture d'autrui n'emprunteras
Pour la casser bêtement

Ton radiateur rempliras
Avec un broc consciencieusement ;
Et quand il gèle le videras,
La pompe à eau même ment.

Réponds à ces commandements,
Tu m'intéresseras certainement.

M. HUBERT.

Rosenn CHARLES-LE ROUX

Société des Amis de Guérande
Président Josick LANCIEN
Rédaction N MOREL, A BERTHE, A VAILLANT
Articles publiés sous la responsabilité des auteurs